



cyberpresse.ca

Publié le 13 mai 2009 à 06h44 | Mis à jour à 06h48

Le bras de fer se poursuit au centre Dollard-Cormier



Archives La Presse

Ariane Lacoursière

La Presse

La partie de bras de fer gagne en intensité au centre de réadaptation en dépendance Dollard-Cormier. Les employés de l'établissement, qui boycottent depuis un an la nouvelle banque de données du ministère de la Santé, ont reçu hier l'appui d'une vaste coalition d'organismes communautaires et syndicaux. Déjà, la direction de l'établissement accuse la coalition de mener une «campagne de désinformation».

En avril 2008, le ministère de la Santé a demandé aux 22 centres de réadaptation en dépendance (CRD) de la province d'adopter une nouvelle banque de données informatisée. Des données très précises sur les usagers, comme leur nom, leur numéro d'assurance maladie et leur type de dépendance, sont inscrites dans la banque.

Pour les intervenants du centre Dollard-Cormier, cette collecte d'information n'est pas justifiée. Elle peut même être dangereuse. Les personnes qui fréquentent les CRD sont atteintes de dépendances diverses (cyberdépendance, jeux, pornographie, drogue, alcool). «La banque de

données menace l'anonymat de nos clients», dénonce M. Normand.

En guise de protestation, les intervenants du centre Dollard-Cormier boycottent la banque de données. Ils sont les seuls à le faire. Mais différents organismes appuient maintenant l'initiative. «Le geste des employés de Dollard-Cormier est important. C'est déjà difficile pour les personnes dépendantes d'aller chercher de l'aide. Personne ne le fera si on a peur d'être fiché», affirme l'une des porte-parole de la Coalition, Maude Guidon.

La directrice du centre Dollard-Cormier, Madeleine Roy, estime que la nouvelle coalition mène une «campagne de désinformation». «Actuellement, les informations nominatives ne sont pas transmises. Elles sont utilisées à l'interne, c'est tout, dit-elle. Nous avons la garantie que la banque est sécuritaire. Je suis très à l'aise avec le système.»

Même son de cloche au ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS). «Le système d'information est utilisé à l'intérieur des établissements seulement. Il faut que ce soit clair», affirme la directrice des services sociaux généraux de la jeunesse et communautaire au MSSS, Nicole Lemieux.

«Si le système est sans danger, le gouvernement n'a qu'à nous donner une garantie écrite», martèle M. Normand.

En attendant, le syndicat des employés de Dollard-Cormier est sous pression. Deux dirigeants du syndicat ont été menacés de représailles économiques si leurs membres ne cessent pas le boycottage de la banque de données d'ici le 15 mai. «On nous demandera de payer les coûts engendrés par notre boycottage, dit M. Normand. Ce sera cher. On ne peut pas se permettre ça», dit M. Normand.

Le syndicat se réunira jeudi en assemblée générale pour décider si le boycottage continuera ou non au centre Dollard-Cormier.